

BORDEAUX MÉTROPOLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX MÉTROPOLE

**Séance du 10 avril 2015
(convocation du 3 avril 2015)**

Aujourd'hui, Vendredi Dix Avril Deux Mil Quinze à 09 Heures 30, le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPÉ, Président de BORDEAUX MÉTROPOLE.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. JUPPÉ Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HÉRITIÉ Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. TRIJOLET à partir de 11 h 00
M. RAYNAL Franck à M. RAUTUREAU Benoît jusqu'à 10 h 10
M. MANGON Jacques à M. BOUTEYRE Jacques à partir de 10 h 50
M. MAMÈRE Noël à M. HURMIC Pierre
M. PUJOL Patrick à Mme LEMAIRE Anne-Marie
M. VERNEJOUL Michel à Mme KISS Andréa à partir de 11 h 00
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 00
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme CHABBAT Chantal à partir de 11 h 00
Mme BOUDINEAU Isabelle à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 00
Mme CALMELS Virginie à M. DELAUX Stéphan à partir de 11 h 00
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHAZAL Solène

M. DAVID Jean-Louis à M. DAVID Yohan à partir de 10 h 00
Mme DELAUNAY Michèle à Mme AJON Emmanuelle
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 00
M. FELTESSE Vincent à Mme BOST Christine jusqu'à 10 h 15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à M. DUBOS Gérard à partir de 11 h 30
M. LOTHAIRE Pierre à M. ROBERT Fabien à partir de 10 h 45
Mme PEYRE Christine à M. MILLET Thierry
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme RECALDE Marie à M. LE ROUX Bernard à partir de 11 h 00
M. ROSSIGNOL PUECH Clément à M. CHAUSSET Gérard
Mme THIEBAULT Gladys à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique
Mme TOUTON Elizabeth à Mme VILLANOVE Marie-Hélène à partir de 11 h 30

EXCUSÉS :

LA SÉANCE EST OUVERTE

**Programme d'aménagement Arceaux vélos pour le stationnement des vélos -
Proposition - Adoption**

Monsieur PUJOL présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° 2010/0359 du 28 mai 2010, Bordeaux Métropole a confirmé sa volonté de se doter d'un document de référence pour coordonner et programmer ses différentes interventions en matière cyclable et mettre en exergue une politique vélo complète.

Cette politique doit permettre de positionner ce mode de déplacements doux comme une alternative crédible à l'automobile. Elle répond aux objectifs du plan climat de Bordeaux Métropole lancé en 2011 et doit se décliner sur les volets réglementaires et programmatiques du PLU 3.1 (Plan Local d'Urbanisme).

Par délibération n° 2012/0760 du 26 octobre 2012, Bordeaux Métropole a adopté les orientations de la politique vélo et validé la programmation du plan d'action pour la période 2013-2017.

Il ressort de ces études que Bordeaux Métropole dispose d'un réseau cyclable étoffé de 650 km. Aussi, le stationnement des vélos est un des leviers essentiels au développement de la pratique.

Pour étendre sa politique de mode de déplacements doux, et afin de proposer une offre de stationnement sécurisée et adaptée sur le domaine public, Bordeaux Métropole a demandé aux communes d'évaluer leurs besoins en matière d'aménagements de stationnement des vélos.

La répartition par commune de ces équipements, après consultation des municipalités, est la suivante :

Communes	Nombre d'aménagements
Bassens	10
Bègles	10
Bordeaux	110
Bouliac	4
Bruges	10
Eysines	25
Gradignan	15
Le Haillan	8
Le Taillan	10
Mérignac	26
Saint-Médard-en-Jalles	6
Talence	6
Villenave d'Ornon	10
Total	250

S'agissant d'opérations sous maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole, il convient d'en arrêter la programmation, par délibération du Conseil métropolitain. Ces opérations sont estimées à 50 000,00 € TTC.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les délibérations n° 2010/0359 du 28 mai 2010 et n° 2012/0760 du 26 octobre 2012 ;

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDÉRANT l'aménagement des stations de stationnement des vélos par l'implantation des arceaux vélos,

DÉCIDE

Article 1 :

D'adopter le programme d'aménagement "Arceaux vélos".

Article 2 :

Le coût des travaux, soit 50 000,00 € TTC, sera imputé sur le budget principal de l'année 2015 comme suit :

- Compte 2315 - Chapitre 23 - Fonction 8210 - CDR TG00 - Code opération 05P058O005.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 10 avril 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
30 AVRIL 2015

PUBLIÉ LE : 30 AVRIL 2015

M. Patrick PUJOL